

Plan de cours:

Phonétique articulatoire et corrective

Attia SELT

05/8/2022

Table des matières

I.	Information sur le cours.....	3
II.	Présentation du cours.....	3
III.	Contenu.....	4
IV.	Les pré-requis.....	4
V.	Place du cours dans le programme.....	5
VI.	Visées d'apprentissage.....	6
VII.	Modalités d'évaluation des apprentissages.....	6
VIII.	Activités d'enseignement-apprentissage.....	7
IX.	Alignement pédagogique.....	8
X.	Modalités de fonctionnement.....	8
XI.	Ressources d'aide.....	9

I. Information sur le cours

Université de Djelfa

Faculté: Lettres, langues et arts

Département: Français

Public cible : 1^{ère} année Licence, Spécialité sciences du langage

Intitulé du cours : Phonétique articulatoire et corrective

Crédit: 2

Coefficient: 1

Volume horaire : 45 heures

Durée : 15 semaines 3 heures par semaine (TD et cours)

Mode d'évaluation : 50% contrôle continu et 50% Examen

Horaire: Lundi : 09-11h00 et mercredi 09-11h00

Salle: 5 au rez-de-chaussée du département

Enseignant

Cours, TD : Dr. Attia SELT

Contact : Par courriel au seltfle@gmail.com

Disponibilité

Au bureau : Lundi et mercredi de 11 :00 à 12 :00

II. Présentation du cours

Comme la dénomination du cours le montre, la phonétique articulatoire et corrective concerne l'étude du langage humain par rapport aux autres formes de Langage (animaux, morse, signes maritimes, code de la route etc.). Ce qui caractérise le langage humain est que ce dernier, selon Martinet, est doublement articulé, c'est là où les énoncés s'articulent en mots et les mots s'articulent en sons. La phonétique est l'étude des sons dans leurs productions et aussi dans leurs perceptions. Au niveau du locuteur comme au niveau de l'auditeur. L'étudiant est amené à identifier ces aspects-là et à distinguer le code oral du code écrit de français comme langue à deux codes.

Ce cours est en partie consacré à la transcription des sons produits ou transcrits orthographiquement. L'API, l'alphabet phonétique international permet de transcrire des énoncés oraux ou écrits tout en identifiant des chaînes parlées, du rythme, de timbre, d'accent et les autres marques prosaïques.

La langue française qualifiée d'étrangère du fait qu'elle n'est pas maternelle pour la plupart des apprenants mais omniprésente dans les pratiques langagières quotidiennes, et pour amortir les interférences linguistiques qui peuvent surgir. Ce cours propose des activités pour une bonne articulation des sons et une correction adéquate de la prononciation.

III. Contenu

Le cours de phonétique articulatoire et corrective est réparti en trois chapitres, chaque chapitre est présenté en séquences pédagogiques qui visent à se familiariser avec le cours et acquérir des compétences en termes d'articulation de sons et avoir une phonation correcte des énoncés produits. Ces séquences sont consolidées par des activités afin de mieux assurer l'assimilation du cours par les apprenants.

Le premier chapitre est consacré à une introduction à la phonétique et à la transcription où il est question de savoir les caractéristiques du langage humain, de distinguer le discours oral du discours écrit et puis s'initier à la transcription phonétique des sons en s'appuyant sur l'API (l'Alphabet Phonétique International).

Le deuxième chapitre traite les branches de la phonétique. Dans ce chapitre on s'intéresse plus à la phonétique articulatoire car elle constitue l'élément pertinent du cours. C'est en cette séquence d'apprentissage que l'apprenant prend connaissance de l'appareil phonatoire et son rôle dans la production des sons. Il se familiarise aussi aux critères de description articulatoire des consonnes et des voyelles du français.

Le dernier chapitre aborde la syllabisation, la continuité et l'intonation. Il est question d'aspects qui vont avec la langue comme la liaison, l'élision, l'enchaînement consonantique et vocalique et aussi les phénomènes prosaïques tels que l'accentuation et l'intonation.

IV. Les pré-requis

Afin de tirer profit du cours, au préalable, les apprenants connaissent :

- Distinguer les consonnes et les voyelles de l'alphabet du français.
- Décomposer en syllabes des mots simples.

Un test est donné pour ce deux pré-requis. En cas d'échec une activité d'auto-évaluation est envisagée pour y en remédier.

V. Place du cours dans le programme

Le cours de phonétique articulatoire et corrective fait parti des cours de première année licence français. Il représente une unité fondamentale de deux crédits et de coefficient 1. Il s'étale en deux semestres et permet l'amélioration et la correction de la production phonique des apprenants, ce qui peut avoir impact sur les autres cours.

Le tableau suivant illustre la place du cours dans Unité d'Enseignement Fondamentale 2

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours ,TD, Travail personnel
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : UEF1.1.2 crédits : 8 Matière 1 : Grammaire de la langue d'étude 1 Crédits : 4 Coefficient : 2 Matière 2 : Phonétique corrective et articulatoire 1 Crédits : 2 Coefficient : 1 Matière 3 : Initiation à la linguistique 1 (concepts) Crédits : 2 Coefficient : 1
Mode d'évaluation	Continu et Examen
Description des matières	Grammaire de la langue d'étude 1 : Comprendre la nature et le fonctionnement de la langue et des différentes parties du discours en partant du mot et de la phrase

	<p>simple jusqu'à la phrase complexe.</p> <p>Phonétique corrective et articulatoire 1 :</p> <p>Notions d'ordre général relatives au son et à sa production. Travail sur la prononciation en laboratoire de langue</p> <p>Initiation à la linguistique 1 (concepts) :</p> <p>Il s'agit ici d'une initiation et non d'une introduction. Familiariser les étudiants aux concepts et à la terminologie de base et les initier par des exercices d'ordre pratique si possible</p>
--	--

VI. Visées d'apprentissage

Le but général de l'enseignement de la phonétique en classe de FLE est « *d'inciter l'apprenant à s'exercer dans sa prononciation et d'acquérir une bonne prononciation, tout en étant actif dans son apprentissage, c'est-à-dire développer la compétence de s'auto-corriger.* »

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- **Acquérir** une base théorique sur les principes phonétiques de la langue française.
- **Identifier** des sons et les classer.
- **Distinguer** les différents points et mode d'articulation des consonnes et des voyelles.
- **Développer** les compétences articulatoires.
- **Discriminer** les sons de la langue française en connaissant le système phonétique de celle-ci.

VII. Modalités d'évaluation des apprentissages

L'évaluation pour ce cours annuel est faite dans deux semestres. Dans chacun d'entre eux l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu (TD) et d'un examen final.

Le contrôle continu consiste à effectuer les activités suivantes :

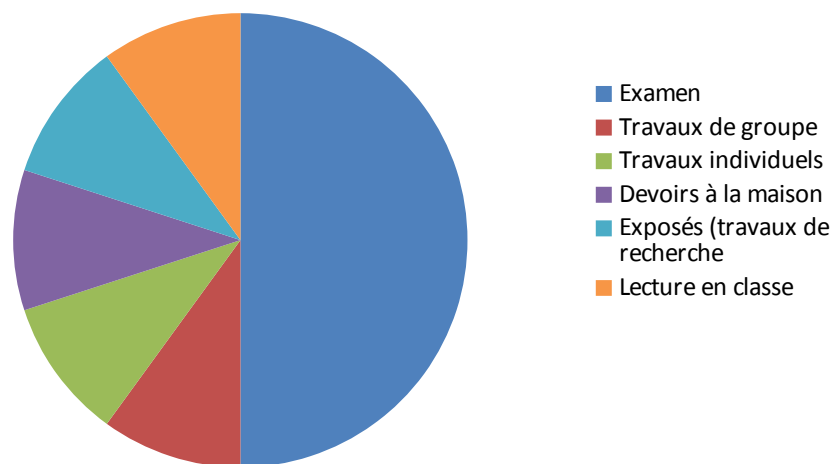
- Des travaux de groupe
- Des travaux individuels

- Des devoirs à la maison
- Des exposés (travaux de recherche)
- Des lectures en classe

L'examen final de semestre ou EMD (épreuve de moyen durée) comporte des questions sur les différentes activités d'apprentissage durant le semestre.

La notation pour ces deux modes d'évaluation est 50-50. C'est-à-dire, la note finale est la moyenne de deux modes.

Mode d'évaluation



La réussite au cours est assurée si la note finale est supérieure ou égale à dix 10

VIII. Activités d'enseignement-apprentissage

Le cours « phonétique articulatoire et corrective » est présenté sous forme de cours magistral qui se fait durant des séances réparties dans l'emploi du temps hebdomadaire, et selon le plan attribué dans les premières séances. Il est conçu dans deux formes en présentiel et à distance.

En présentiel, l'étudiant est tenu de prendre note du cours présenté et de s'interagir afin d'éclaircir les points qui paraissent ambigus. La présence au cours est primordiale car elle permet de mieux assimiler le cours et par la suite de suivre l'acheminement de ce dernier.

Des TD hebdomadaires sont envisagés pour ce cours où des activités collectives entre pairs et individuelles sont programmées pour enrichir les connaissances. Aussi des travaux de recherche doivent être exposés et dont nous aurons des débats pour pouvoir tirer profits de ces recherches. Des séances de lectures font la particularité du cours, c'est en ces séances qu'on a la possibilité de déceler les lacunes phonétiques et d'en remédier instantanément.

A distance, l'étudiant consulte le cours sur la plateforme de l'université. Il aura une idée en détaille du cours pour qu'il y puisse consulter le déroulement et l'acheminement des apprentissages. Il aura des activités d'auto-évaluation dont il est tenu des les faire ce qui lui permet d'anticiper les exercices d'évaluation en présentiel.

IX. Alignement pédagogique

Le but général de l'enseignement de la phonétique en classe de FLE est d'inciter l'apprenant à s'exercer dans sa prononciation et d'acquérir une bonne prononciation, tout en étant actif dans son apprentissage, c'est-à-dire développer la compétence de s'auto-corriger. Cet objectif se repose sur trois piliers : le savoir, le savoir faire et le savoir être.

Pour le savoir, vous allez acquérir une base théorique sur les principes phonétiques de la langue française. Ainsi qu'avoir des connaissances sur le système phonétique du français (phonétique articulatoire, syllabation, enchaînements, liaisons, "e" muet, "h" aspiré, particularités du système vocalique du français). Ces connaissances vous les aurez dans les séances de cours instantanément où vous interagissez afin de mieux comprendre.

Vous aurez à identifier des sons et à les classer selon les modes et les points d'articulation, ce qui relève du savoir faire, cela vous sera possible à partir d'exercices d'application et selon des consignes bien déterminées. Vous serez capable aussi de transcrire en API tout en respectant le système phonétique du français.

Le savoir être consiste essentiellement au développement de vos compétences articulatoire et de discriminer les sons du français. À partir d'échanges que vous entretenez avec vos camarades et les exercices de lecture vous serez capable de mettre en œuvre vos apprentissages et de contribuer à la correction des lacunes phonétiques qui peuvent surgir. Ces travaux sont programmés au préalable et sont évalués par la suite.

X. Modalités de fonctionnement

Le cours de phonétique articulatoire et corrective est organisé en

- Des cours théoriques qui se subdivisent en séances durant lesquels vous aurez les savoirs à acquérir sur le plan théorique et méthodologique et qui vous permettent de se familiariser avec les concepts du cours et connaître les aspects qui l'articulent.
- Des séances de travaux dirigés où vous allez mettre en œuvre les connaissances acquises. Des exercices d'application sont prévus et sont résolus individuellement et collectivement durant ces séances.

Le cours est présenté en mode hybride. En présentiel et à distance à travers la plateforme d'enseignement de l'université ce qui vous permet de bien assimiler les cours et avoir plus d'exercices à faire pour approfondir vos connaissances sur l'objet du cours.

XI. Ressources d'aide

Des ressources adéquates au cours sont mises à votre disposition telles que :

- Laboratoire de langue où il y aura des séances de travail sur la prononciation au niveau du département
- Le cours avec ses différentes ressources (PDF, vidéos, graphismes,...) au niveau de la plateforme d'enseignement à distance.